

fmCh newsletter

Lettre d'information de la fmCh à ses membres

Chères collègues, chers collègues !

Moratoire sur l'ouverture de cabinets médicaux, le retour

Prolongé à plusieurs reprises et échu fin 2011, le moratoire sur l'ouverture de cabinets médicaux de spécialistes sera réintroduit au 1er avril 2013 et durera jusqu'au 30 mars 2016. Depuis la fin du moratoire, on a enregistré un nombre considérable de demandes de numéros de registre, ce qui a incité le Parlement et le Conseil fédéral à agir. Afin que le règlement pour une durée limitée puisse entrer en vigueur au premier semestre de l'année prochaine, le délai de consultation est réduit et s'est achevé sur une audition sous forme de conférence le 5 novembre. Ceci devrait permettre au Parlement de traiter très rapidement le projet. Lisez [ici](#) le communiqué de presse du Conseil fédéral du 5 novembre 2012 sur le pilotage de l'admission des médecins spécialistes.

L'avis de la fmCh

La fmCh considère la réintroduction du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux comme un échec politique. Cela revient à répéter les erreurs du passé. Le blocage de l'accès à la pratique privée est particulière-

ment inéquitable dans la mesure où il s'applique au détriment des jeunes médecins qui ne peuvent pas s'établir librement. La fmCh propose, pour remplacer le blocage de l'accès à la pratique privée, un modèle dans le cadre duquel on constituerait des commissions paritaires cantonales ou régionales, avec des représentants du service du médecin cantonal (le canton étant l'organe de financement et de contrôle), des sociétés de médecins cantonales et des sociétés de discipline médicale, pour définir le besoin de médecins, médecins de premier recours et spécialistes établis et lancer des appels d'offres pour les postes vacants. Le médecin le mieux qualifié se verrait attribuer la place. Les avantages d'un tel modèle d'adjudication sont les suivants :

- Pas de discrimination par rapport à l'âge ;
- Choix basé sur des critères de qualité, ce qui avantage les médecins suisses bien formés par rapport aux médecins de l'UE ;
- Facteur concurrentiel.

Le modèle fmCh permet de réguler au mieux la concurrence, dans des conditions cadres équitables et transparentes, avec la garantie de soins de grande qualité, en quantité appropriée. Vous trouverez [ici](#) plus d'informations sur le modèle de la fmCh.

- Avenir Suisse propose un modèle similaire

à celui de la fmCh : Article d'Urs Meister, Avenir Suisse : [Den Ärztestopp durch ein Auktionsmodell ersetzen](#).

- De même, le conseiller national Ignazio Cassis, PLR, a présenté le 25 septembre 2012 un postulat chargeant le Conseil national d'examiner la mise en place d'un modèle d'enchère pour l'octroi de concession pour de nouveaux cabinets médicaux. [Postulat 12.3783](#)

Séance d'automne annuelle de la fmCh à Davos

Le comité directeur de la fmCh s'est réuni du 18 au 20 octobre 2012 à Davos pour sa séance d'automne annuelle sous la direction du président de la fmCh, le professeur Urban Laffer. Le secrétariat général de la fmCh a présenté les comptes annuels 2012 et le rapport annuel 2012 provisoires. Le comité directeur a débattu de façon très engagée des plans d'action politiques de l'année 2013 qui ont été décidés ensuite, avec le budget correspondant. Ces rapports seront présentés le 7 décembre 2012 à l'assemblée plénière de la fmCh, pour approbation.

Les plans d'action adoptés pour 2013 prévoient diverses mesures en matière de communication politique. L'une d'entre elles est la campagne d'image. Les membres de la fmCh ont un problème d'image. Ceci est apparu très clairement au cours de la lutte pour la votation sur le projet Managed Care. Nous n'avons jamais réussi à convaincre vraiment ni la presse ni les politiciens avec nos arguments. Pour nombre d'interlocuteurs, la lutte pour le libre choix du médecin semblait n'être qu'un prétexte des spécialistes pour défendre un pré carré. La fmCh aimerait démontrer aux décideurs politiques qui

sont vraiment les chirurgiens et ce qu'ils font. C'est pourquoi la campagne d'image de la fmCh prévoit d'inviter les responsables politiques nationaux de la santé à accompagner un chirurgien durant toute une journée afin de vivre en direct son quotidien à l'hôpital. Durant leur séance de Davos, et ce fut un grand moment, les membres du comité directeur de la fmCh ont pu avoir un entretien passionnant et orienté vers l'avenir avec le président élu de la FMH, le Dr méd. Jürg Schlup. Trois thèmes essentiels pour la fmCh ont été traités : le medical board, la réforme structurelle de la FMH et la relation entre les médecins de premier recours et les spécialistes. Monsieur Schlup a répondu à nos questions sur ces sujets et a su nous convaincre avec son attitude authentique et franche. La fmCh est convaincue de pouvoir mener avec Monsieur Schlup une bonne coopération constructive. Elle s'engage à ce que les besoins de ses membres soient pris en considération de manière appropriée.

En ce qui nous concerne

La composition du comité directeur de la fmCh pour les quatre années à venir est la suivante : [Lien vers le site internet de la fmCh](#).

Nouveaux membres du comité directeur :

- Dr méd. Claudio Dora, représentant de la Société Suisse d'Orthopédie et Traumatologie ;
- Dr méd. Nicolas Lutz, représentant de la Société Suisse de Chirurgie Pédiatrique ;
- Dr méd. Bernhard Egger, représentant de la Société Suisse de Chirurgie ;
- Dr méd. Kurt Läderach, représentant de la Société Suisse de Chirurgie orale et maxillo-faciale.

Cette lettre d'information vous permet de survoler en quelques traits les nouveautés touchant la politique de la santé et la fmCh. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées. Voici l'adresse : info@fmch.ch

[http ://www.facebook.com/generalsekretariatfmCh](http://www.facebook.com/generalsekretariatfmCh)

Nous vous souhaitons une bonne semaine !

Le secrétariat général de la fmCh

